

Questions orales

Si mon collègue veut bien se donner la peine d'examiner la situation, il constatera qu'en raison des revenus à la hausse—mise à part la plus-value de la maison ou des avoirs nets—il constatera, dis-je, qu'un très grand nombre de propriétaires renégociant leurs hypothèques se trouvent dans une position aussi bonne, sinon meilleure, pour supporter ce nouveau fardeau qu'au moment où ils ont contracté l'hypothèque en question. C'est un fait.

LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SUR LE MARCHÉ HYPOTHÉCAIRE

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Je voudrais poser une question supplémentaire, madame le Président. Des milliers de Canadiens cherchent à comprendre ce que le ministre des Finances vient rendre encore plus compliqué. Depuis le milieu des années 60, les hypothèques sont en moyenne renouvelables à tous les cinq ans. Aujourd'hui, nous avons des hypothèques de un et de deux ans, et l'on parle même d'hypothèques de six mois. La politique d'argent cher préconisée par le parti libéral est à l'origine de cette instabilité. Je voudrais demander au ministre des Finances s'il ne craint pas que l'inertie de son ministère et du gouvernement ne soit à l'origine de l'instabilité que connaît le marché hypothécaire au Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'ai de nombreuses préoccupations dont l'une est manifestement l'incidence des taux d'intérêt très élevés sur les propriétaires et d'autres groupes de Canadiens. Je me préoccupe surtout, cependant, de la très forte poussée inflationniste en ce moment au Canada et j'en déduis que les taux d'intérêt actuels sont absolument essentiels si nous voulons juguler d'une façon ou d'une autre cette inflation. Ce sont les faits, et il nous faut les admettre.

En me demandant, comme ils le font en ce moment, de protéger tous les groupes de Canadiens ou quelques-uns d'entre eux en faisant de nouvelles dépenses ou en cherchant de propos délibéré à réduire les taux d'intérêt dans les circonstances actuelles, les députés me demandent en réalité une chose à laquelle je n'acquiescerai jamais, parce qu'il s'agirait de prendre des mesures qui attiseraient l'inflation à long terme. Ils me demandent de réduire les taux d'intérêt maintenant, mais si j'y consentais, à long terme ces taux monteraient encore davantage.

* * *

LES FINANCES

L'ÉTABLISSEMENT D'UN CRÉDIT D'IMPÔT AU COÛT DE LA VIE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, le ministre nous a servi des coûts de massue aujourd'hui. Il y a quatre mois, il s'en prenait aux Américains, comme il l'a encore fait aujourd'hui, et la semaine dernière, il accusait le travailleur canadien d'être responsable du taux d'inflation que nous avons connu. Au lieu de s'en prendre aux travailleurs canadiens dont les augmentations salariales n'ont pas suivi la hausse du coût de la vie au cours des quatre dernières années, et compte tenu des répercussions de l'inflation sur les gens qui vivent de pensions ou de revenus fixes, pourquoi le ministre persiste-t-il à refuser l'instauration d'un crédit d'impôt au coût de la vie, une mesure qui n'est pas une subvention générale mais plutôt le moyen de se servir du régime fiscal afin d'assu-

rer la protection et l'assistance dont les Canadiens qui peuvent difficilement s'adapter à la hausse du coût de la vie ont si désespérément besoin et qui permettrait en même temps d'aider ceux qui en ont le plus besoin?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je veux d'abord faire une mise au point pour dire au député que je n'ai jamais tenu le travailleur canadien responsable de la conjoncture inflationniste actuelle. J'ai voulu signaler, au cours d'un discours que j'ai prononcé à Toronto, de quelle façon les tendances inflationnistes prévues dans la conjoncture fortement inflationniste actuelle s'étaient infiltrées jusque dans les négociations salariales, ce qui, à mon avis, n'avantagera à long terme ni le travailleur ni l'économie. C'est ce que j'ai dit. Si le député peut me démontrer que j'ai tort sur ce point, j'aimerais bien entendre ses arguments.

Le député me demande de protéger au moyen d'un crédit fiscal un groupe particulier de la collectivité. C'est à cela que sa question se résume. Il ne prétend pas que cela ne coûte rien. Il ne dit pas que cela ne coûtera rien au Trésor. Cela entraîne évidemment des frais et nos dépenses s'en trouveront augmentées. Le déficit et les impôts s'en trouveront augmentés, et compte tenu de la conjoncture actuelle, je considère pour ma part que c'est inacceptable.

L'ADOPTION D'UNE AUTRE POLITIQUE POUR COMBATTRE L'INFLATION

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, on pourrait considérer la doctrine du Darwinisme social que soutient le ministre comme assez pittoresque si elle n'avait pas un effet aussi catastrophique pour le Canadien moyen. S'il reste ici demain et jeudi, nous lui expliquerons de quelle façon nous avons économiquement les moyens de défrayer le coût d'un crédit d'impôt au coût de la vie en exigeant des banques et de nos sociétés les plus importantes un taux d'impôt comparable à celui du contribuable moyen. Il est possible de trouver les fonds nécessaires, si le ministre veut bien essayer.

Voici ma question supplémentaire au ministre, madame le Président. Lorsque la Banque du Canada a commencé à appliquer sa politique de gradualisme en 1975, le taux d'inflation se chiffrait à 10 p. 100 et le taux d'escompte à 9.75 p. 100. Nous connaissons maintenant un taux d'inflation annuel de près de 14 p. 100 et les taux d'intérêt s'élèvent à 20 p. 100. Quelle mesure empirique faut-il pour convaincre le ministre que la politique appliquée jusqu'ici par la Banque, sur ses instructions aussi bien que sur celles du député de Saint-Jean-Ouest... quelles conditions doivent être réunies pour convaincre le ministre que cette politique ne donne vraiment pas de résultat et qu'il faut en établir une autre qui aura pour effet de réduire l'inflation sans abattre l'économie canadienne ni léser le Canadien moyen?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a tout d'abord rappelé sa suggestion d'imposer plus lourdement les banques et les sociétés. J'ai proposé dans mon budget de frapper de taxes très lourdes l'industrie pétrolière et gazière. Je dois dire que je n'ai pas reçu beaucoup d'aide de la part du Nouveau parti démocratique pour faire adopter ces bills, pas plus qu'à l'égard de nos politiques fiscales. Je me suis demandé